



# Demande d'autorisation d'abattage d'arbre(s)

*Selon Règlement communal sur la protection des arbres du 24 octobre 2012*

Ce document est à remettre au Greffe municipal.

## Rappel

**Art. 1** Le règlement communal est fondé sur les articles 5, lettre b, et 6, alinéa 2, de la loi cantonale vaudoise sur la protection de la nature, des monuments et des sites du 10 décembre 1969 (LPNMS) et sur son règlement d'application du 22 mars 1989.

**Art. 3** L'abattage d'arbres protégés ne peut être effectué qu'avec l'autorisation de la Municipalité.

**Art. 5** L'autorisation d'abattage sera assortie de l'obligation pour le bénéficiaire de procéder, à ses frais, à une arborisation compensatoire déterminée d'entente avec la Municipalité (nombre, essence, surface, fonction, délai d'exécution).

Les plantations compensatoires seront réalisées au plus tard un an après l'abattage de la végétation protégée. L'exécution sera contrôlée par la Municipalité..

## Procédures

- La Municipalité accorde une autorisation d'abattage d'arbres lorsque l'une ou l'autre des conditions indiquées à l'art. 6 de la LPNMS, ou dans ses dispositions d'application, sont réalisées.
- La demande d'abattage est affichée au pilier public durant vingt jours.
- La Municipalité statue sur la demande et sur les oppositions éventuelles.

## Documents à fournir

- Le formulaire « Demande d'autorisation d'abattage d'arbre(s) » dûment complété et signé par tous les propriétaires de la parcelle concernée ou par l'administrateur dans le cas d'une Propriété Par Étage (PPE).
- Un plan de situation (cadastral ou tiré de [www.geo.vd.ch](http://www.geo.vd.ch)), indiquant l'endroit de l'arbre / des arbres à abattre.
- Une photographie de l'arbre / des arbres à abattre.

---

### Adresse

Administration communale  
Route d'Echallens 1  
1417 Essertines-sur-Yverdon

### Contact

024 435 13 88  
[greffe@essertines-sur-yverdon.ch](mailto:greffe@essertines-sur-yverdon.ch)  
[essertines-sur-yverdon.ch](http://essertines-sur-yverdon.ch)

### Horaires

Lun : 17:00 - 18:15  
mar - mer - jeu : 8:30 - 11:00



## 1. Renseignements généraux

### Propriétaire(s)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail: \_\_\_\_\_

### Situation de(s) arbre(s)

Rue et N° : \_\_\_\_\_ Parcelle : \_\_\_\_\_

Motif de la demande d'abattage : \_\_\_\_\_

Essence	Diamètre (en cm à 130 cm du sol)	Hauteur approx. (en m)	Plantation compensatoire

Remarque(s) éventuelle(s) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Le soussigné prend note que sa demande sera mise au pilier public durant 20 jours et que les travaux d'abattage ne pourront pas débuter avant l'autorisation de la Municipalité.

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature de tous les propriétaires de la parcelle : \_\_\_\_\_